

REPUBLIQUE DU BENIN

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

***ETUDE SUR LES DETERMINANTS LIES A LA
RESISTANCE AU PORT DE CASQUE AU NIVEAU DE LA
POPULATION DE COTONOU, ET LE MODELE DE
CASQUE ADAPTE AU CONTEXTE BENINOIS***

Rapport Final



***Avec la collaboration technique du
Centre de Formation et de
Recherche en matière de Population***

Janvier 2013

Table des matières

Résumé

La présente étude est une enquête réalisée essentiellement dans la ville de Cotonou et est relative aux déterminants liés à la résistance au port de casque au niveau de la population de cette ville. L'enquête a ciblé les catégories socioprofessionnelles suivantes : Conducteurs de taxi moto, étudiants/élèves, fonctionnaires et autres usagers (commerçants, ouvriers, artisans,...) sur la base d'un échantillonnage par quotas.

La méthode de collecte des données a consisté à identifier les cibles dans des zones stratégiques de la ville sur la base des critères retenus (âge, sexe, ceux qui portent le casque et ceux qui ne le portent pas, conducteurs d'engin et passagers). Trois outils (un questionnaire individuel, un guide de focus et un guide adressé aux personnes ressources) ont permis de collecter les informations. Au total, 1025 individus ont été enquêtés. Parmi eux, il y a 781 hommes (76,6%) et 244 femmes (23,8%). L'âge des enquêtés varie de 15 ans à plus de 75 ans. Ils sont 78,8% à avoir moins de 35 ans et 17,3% ont entre 35 ans et 44 ans. 32,0% des enquêtés ont atteint le niveau supérieur, 41,9% sont au niveau secondaire et 18,1% ont le niveau primaire. Par contre ceux qui n'ont pas été à l'école représentent 8,1% de l'échantillon. Au plan matrimonial, près de la moitié (47,9%) de l'échantillon est célibataire, 32,5% sont mariés et 13,6% sont en union libre.

L'examen des résultats montre que 65,1% des motocyclistes n'utilisent pas le casque lorsqu'ils roulent à moto (conducteur ou passager) contre seulement 34,9% qui déclarent le faire. Il existe une relation positive entre le niveau de scolarisation et l'utilisation du casque dans les déplacements à moto. En d'autres termes, un niveau élevé de scolarisation a une influence positive sur le niveau de port du casque. ($p=0,000$ et l'indice $\gamma=0,237$). Les hommes (28,3%) utilisent plus le casque que les femmes (6,6%). Selon la catégorie d'enquêtés, 30,2% des élèves/étudiants et 29,9% des conducteurs de taxi moto déclarent utiliser le casque. Dans le groupe des ouvriers/artisans et des commerçants, le taux d'utilisation est encore plus

faible avec respectivement 8,4% et 5,3%. Quant aux fonctionnaires, ils sont 20,9% à faire usage du casque lors de leur déplacement à moto.

Cependant, 98,8% des personnes enquêtées ont déjà entendu parler du port de casque pour circuler à moto. Parmi elle, 74,6% estiment avoir porté au moins une fois pour rouler contre 24,2% qui n'ont jamais porté. Aussi, 52,3% des personnes interrogées déclarent avoir un casque contre 47,7%. En termes d'attitudes et pratiques des usagers de la route, les enquêtés estiment que la non maîtrise du code de la route, le manque de patience ou l'empressement, le non-respect des feux tricolores, les cas de soucis, la grande vitesse, l'utilisation du téléphone portable, l'abus de l'alcool, etc. sont des pratiques quotidiennes des usagers de la route à Cotonou. Parmi les causes de décès d'accidents les plus fréquents à moto identifiées par les enquêtés, viennent plus régulièrement l'excès de vitesse suivi de la non utilisation du casque.

L'analyse de la perception de la population de Cotonou sur la prise de risque de circulation routière, a permis de noter qu'une frange de la population estime que le port de casque n'est pas nécessaire et avancent comme raisons le fait d'être prudents ou attentifs (57%), savoir bien conduire (32,2%), respecter le code de la route (54,8%), le casque ne protège pas contre les accidents (71,3%). L'autre facteur de risque non perçu par certains enquêtés, c'est que ces derniers ne portent pas de casque quand ils sont remorqués sur des engins. Seulement 2,8% ont pris conscience de ce risque. Certains enquêtés pensent que le risque n'est pas encore trop perçu chez les usagers de la route surtout à cause de leurs comportements comme l'indiquent ces affirmations : *«Moi, je dirais que beaucoup ne perçoivent pas les risques liés à la circulation. Nombreux sont ceux qui s'engagent sur les routes soit après avoir bu et disent qu'ils iront en dix minutes à un endroit où normalement on devrait mettre trente minutes pour aller. Ils font tellement de vitesse que le drame survient avant qu'ils ne se rendent compte. C'est en ce moment qu'ils se disent*

« ah, si je savais ». Certains boivent de l'alcool et ne savent pas leur dose et ne se posent pas la question de savoir quels effets cela peut avoir sur eux. Au moins 90% de ceux qui s'adonnent à l'alcool ne sont pas conscients que la consommation d'alcool peut les entraîner dans les accidents et vont créer certains problèmes à d'autres usagers» **Conducteur de taxi moto, céleste, niveau licence, 31 ans**

Bien que 97,4% des personnes enquêtées aient conscience que les catégories d'usagers qui sont souvent victimes d'accidents de circulation sont les motocyclistes, la fréquence d'utilisation du casque à moto n'est pas encore totale car seulement, 64% des utilisateurs de casque le portent dans chacun de leurs déplacements à moto, 31% l'utilisent souvent et seulement 5% l'utilisent rarement

Au total, 52,3% des enquêtés ont déclaré être en possession d'un casque. Parmi ceux-ci, à peine six personnes sur dix (55,6%) l'ont acheté d'elles-mêmes ; 27,7% l'ont obtenu lors de l'achat de la moto et pour 16,7%, c'est un don d'un parent, d'un ami ou d'une association. Les normes subjectives justifient beaucoup plus le comportement de résistance opposé au port de casque par les populations de Cotonou. En effet, dans 55,6% des cas, les personnes enquêtées ont justifié le rejet du casque par le fait qu'il « donne assez de chaleur » à la tête. 36,0% des cibles pensent que le port de casque « n'est pas une garantie pour se protéger contre les accidents ». Par ailleurs, 34,9% pensent que le casque est lourd sur la tête et pour 12,4%, cela augmente la fatigue et peut causer des accidents, 5,6% ne voient pas son utilité et 8,3% préfèrent «faire attention en roulant à moto ou à vélo» plutôt que de porter un casque. Le confort et la qualité des casques en circulation dans la ville de Cotonou ont aussi fait la préoccupation d'une bonne frange de la population enquêtée. Environ cinq personnes sur dix ne portant pas de casque ont estimé que le casque « empêche d'entendre les signaux sonores ». Certains (27,9%) pensent que le casque « empêche une bonne

vision ou réduit le champ de vision », d'autres (29,1%) disent que le casque n'est pas du tout confortable ou « met mal à l'aise » en conduisant.

Pour ceux qui font usage du casque pour leur déplacement dans la ville de Cotonou, les motivations sont diverses et relèvent, pour la plupart, du niveau élevé de la perception de risque d'accident. Une très forte proportion d'enquêtés a conscience que le casque « protège la tête en cas d'accidents » et pour cette raison l'a adopté. Cette proportion est estimée à 88%. Le second groupe de personnes ayant été remarquable avec un pourcentage de 37,2 est celui constitué de personnes qui portent le casque en raison de la répression policière ; ensuite viennent les personnes qui portent le casque pour se protéger de la poussière et la pollution (35,2%), le froid et ou le soleil (18,2%). Aussi, 9,4% des enquêtés ayant connu des personnes qui ont eu un accident grave ou mortel dans leur entourage ont pris la décision de porter désormais le casque quand ils sont à moto. L'expérience vécue par les enquêtés aurait donc une influence positive sur leurs comportements en matière du port de casque

Par rapport au modèle de casque, les enquêtés ont plus opté pour le casque intégral qui ici, enregistre un pourcentage de 45,7% car « il protège l'ensemble de la tête » suivi de 43,2% des enquêtés qui ont opté pour le casque Jet. En termes de coût, la majorité pense qu'elle achètera le casque si son coût est compris entre 2001 FCFA et 5000 FCFA avec tous les paramètres de qualité.

La stratégie de communication à utiliser pour promouvoir l'utilisation du casque, doit associer plusieurs cibles à savoir : (i) les cibles primaires (la population la plus exposée aux accidents de la circulation à savoir, conducteurs de taxi moto, fonctionnaires, commerçants, ouvriers, artisans, étudiants, élèves), (ii) la cible secondaire (les personnes ressources dont l'implication peut favoriser le changement de comportement)

Zoom sur quelques indicateurs

Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Proportion (%)
Objectif spécifique 1 : Déterminer les caractéristiques socio démographiques des personnes enquêtées en lien avec l'utilisation des casques		Le niveau de scolarisation a une influence positive sur le comportement des usagers en matière de port du casque	-
Objectif spécifique 2 : Identifier et analyser les déterminants liés à la résistance au port de casque par la population	1	Proportion des personnes enquêtées ne portant pas le casque et justifiant le rejet du port de casque par le fait qu'il « donne assez de chaleur » à la tête	55,6
	2	Proportion des personnes enquêtées ne portant pas le casque et justifiant le rejet du port de casque par le fait qu'il « ne soit pas une garantie pour se protéger contre les risques encourus lors des accidents»	36,0
	3	Proportion des personnes enquêtées ne portant pas le casque et justifiant le non port de casque par le fait que le casque « empêche d'entendre les signaux sonores »	44,0
	4	Proportion des personnes enquêtées ne portant pas le casque et justifiant le non port de casque par le fait que « les casques ne sont pas confortables»	29,0
Objectif spécifique 3 : Recueillir et analyser les opinions/avis des populations par rapport au modèle de casque adapté au contexte béninois	1	Proportion des personnes enquêtées ayant opté pour le modèle de casque dit « casque intégral »	46,5
	2	Proportion des personnes enquêtées ayant opté pour le modèle de casque dit « casque jet »	43,6
	3	Proportion des personnes enquêtées parmi celles ne portant pas le casque et qui ont déclaré de désormais porter le casque si toutes leurs aspirations étaient prises en compte	93,0
Objectif spécifique 4 : Recueillir et analyser les motivations de ceux qui portent déjà un casque dans leur déplacement	1	Proportion des personnes enquêtées qui portent habituellement et justifie par le fait que le port de casque « protège la tête en cas d'accidents».	88,0
	2	Proportion des personnes enquêtées portant le casque pour « éviter la répression policière»	37,2
	3	Proportion des personnes enquêtées portant le casque et justifiant l'acceptation du port de casque parce que le casque « protège contre la poussière et la pollution»	35,2
	4	Proportion des personnes enquêtées portant le casque et justifiant le port de casque parce qu'elle « a été témoin d'un accident de la route»	22,4
Objectif spécifique 5 : Apprécier les connaissances, attitudes et pratiques des usagers de la route par rapport à l'utilisation des casques	1	Proportion des personnes enquêtées ayant entendu parler du port de casque pour circuler à moto	98,8
	2	Proportion des personnes enquêtées estimant avoir porté au moins une fois le casque	74,6
Objectif spécifique 6 : Recueillir et analyser les perceptions de la population sur la prise de risque	1	Proportion des personnes enquêtées trouvant que le port de casque est vraiment nécessaire	88,78
	2	Proportion des personnes enquêtées qui pensent que les accidents de circulation sont évitables	76,9
	3	Proportion des personnes enquêtées utilisant chaque fois le casque dans leur déplacement à moto	64,0
	4	Proportion des personnes enquêtées ne portant pas le casque mais ayant l'intention de le porter	73,8
Objectif spécifique 7 : Proposer des recommandations sur les stratégies de communication favorables à une utilisation plus accrue des casques par la population.	1	Proportion des personnes enquêtées ayant suivi la radio « Golfe FM » au cours des 7 derniers jours	50,4
	2	Proportion des personnes enquêtées ayant suivi la radio « Capp FM » au cours des 7 derniers jours	50,0
	3	Proportion des personnes enquêtées ayant suivi la radio « ORTB/Radio nationale » au cours des 7 derniers jours	43,6
	4	Proportion des personnes enquêtées ayant suivi la télévision « Canal3 » au cours des 7 derniers jours	81,2
	5	Proportion des personnes enquêtées ayant suivi la télévision « Golf TV » au cours des 7 derniers jours	67,2
	6	Proportion des personnes enquêtées ayant suivi la télévision « ORTB » au cours des 7 derniers jours	66,9